

Toulouse, le 27/01/2023

Monsieur Olivier TACHEAU
Directeur Lecture Publique et Bibliothèques
Mairie de Toulouse

Objet : Déprogrammation « Atelier de lecture » du 18/02/2023

Monsieur le Directeur,

Vous n'êtes pas sans ignorer que l'annulation de l'évènement cité en objet a généré une vague d'émoi au sein de la Direction de la Lecture Publique et Bibliothèques. Effectivement, de très nombreux agents nous ont sollicités afin de nous faire part de leur profond mécontentement, tant sur l'annulation que sur les raisons invoquées.

Notre Organisation Syndicale, fondamentalement attachée à son indépendance et à son rôle exclusif de défense des agents et de leurs conditions de travail, ne se prononcera ni sur les raisons ayant provoqué l'annulation, ni sur les débats sociétaux qu'elle soulève.

En revanche, nous tenons à vous rappeler **l'engagement des agents** de votre Direction dans la **construction** des projets culturels notamment, pouvant s'étaler sur plusieurs mois. Vous le savez, ce n'est qu'une fois la programmation culturelle validée, plusieurs mois avant le jour de l'évènement, que les équipes de professionnels de la Collectivité engagent leur travail afin d'en garantir le succès. **Lorsqu'un évènement est annulé, c'est l'ensemble de ce travail qui est ignoré.** Ce sentiment « *d'absence de reconnaissance* » que nous exprimant nombre d'agents est exacerbé par le sujet-même de l'évènement et entraîne une démotivation généralisée que nous ne pouvons négliger.

Selon nos informations, des déprogrammations d'évènements ont déjà eu lieu par le passé. Nous vous demandons par conséquent la plus grande vigilance lors de la validation des programmations afin de limiter aux seuls évènements imprévisibles l'annulation de manifestations culturelles.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général
Pascal MAYNAUD



Copies : M. Alexandre DURAND - DGA, DGRH Relations Sociales